

# Préalables aux travaux au POINT DE RACCORDEMENT

Pour faire des travaux au point de raccordement, deux travailleurs sont requis. Pendant qu'un travailleur intervient au point de raccordement, un second l'observe. Des préalables sont aussi nécessaires pour chacun d'entre eux.

**Je peux** effectuer des interventions au point de raccordement sur les branchements aériens de 200 ampères ou moins à une tension de 120/240 volts, **parce que :**

- 1<sup>er</sup> je suis compagnon électricien.ne;
- 2<sup>e</sup> j'ai obtenu mon accréditation à la norme CAN/CSA Z462 sur la sécurité en matière d'électricité au travail valide 3 ans
- 3<sup>e</sup> j'ai aussi obtenu mon accréditation, valide 5 ans, à la méthode de travail en lien avec la norme CAN/ULC S801 développée par la firme Norda Stelo à la demande d'HQ.

**Je suis** apprentie.e électricien.ne ou compagnon électricien.ne et j'observe mon collègue exécuter les travaux au point de raccordement.

**Pour être conforme,** j'ai dû obtenir mon accréditation à la norme CAN/CSA Z462 sur la sécurité en matière d'électricité au travail laquelle est valide 3 ans.



Corporation  
des maîtres électriciens  
du Québec

*Protège le public*